

Les travaux de construction du tunnel du LEB sous l'avenue d'Echallens vont commencer

Les chantiers pour permettre au LEB d'achever sa transformation en véritable RER commenceront la semaine prochaine. Les travaux préparatoires à la réalisation du tunnel du LEB débuteront le 21 août 2017, entraînant les premières modifications de trafic routier. Tout sera mis en œuvre pour limiter les impacts des chantiers de ce projet indispensable pour améliorer la mobilité des Vaudois.

Tous les feux sont au vert pour le début des travaux du tunnel du LEB sous l'avenue d'Echallens. Ceux-ci avaient été légèrement repoussés en raison d'un recours, aujourd'hui retiré. Le nouveau planning de réalisation permet de maintenir une mise en service de l'ouvrage fin 2020. Les premiers travaux commenceront lundi 21 août.

Ces premiers coups de pioches sont salués par l'ensemble des acteurs du projet : Canton de Vaud, Ville de Lausanne et commune de Prilly, tl et LEB. Ils rappellent que ce projet est indispensable pour garantir le développement de la ligne de chemin de fer la plus fréquentée du canton, après celles des CFF et pour résoudre un point noir lausannois. Le tunnel s'impose en effet comme l'unique solution pour éradiquer les problèmes de sécurité posés par la cohabitation entre les piétons, les cyclistes, les automobilistes, les bus et les trains sur l'avenue d'Echallens.

Ce projet fédère l'ensemble des autorités politiques et a reçu un assentiment général de la population. Pour rappel, les députés du Grand Conseil ont voté à l'unanimité, le 23 mai dernier, l'octroi de la participation cantonale de CHF 45.8 millions qui complète ainsi le financement fédéral (90 millions déjà accordés par les Chambres fédérales). Par ailleurs, cet ouvrage souterrain contribuera grandement à la modernisation d'une ligne hautement sollicitée par les habitants du Gros-de-Vaud en forte croissance. Attendu depuis plusieurs décennies, ce tunnel permettra au LEB de circuler sur une double voie souterraine de 1.7 km de long, entre Union-Prilly et Lausanne-Chauderon et d'achever sa transformation en RER.

Travaux préparatoires dès le 21 août

Le chantier du tunnel démarrera le 21 août. Pour rappel, la construction du tunnel sera menée depuis ses deux futures extrémités. D'ici là, une phase de travaux préparatoires est nécessaire. Cette phase comprend le déplacement de conduites souterraines à l'extrémité ouest de l'avenue d'Echallens dans le secteur d'Union-Prilly et l'aménagement de la zone de chantier dans le Parc de la Brouette, à Chauderon. Ces travaux auront dans ces secteurs plusieurs conséquences pour les automobilistes et riverains du LEB:

Entre Montétan et Union-Prilly - mise en sens unique de l'avenue d'Echallens.

Des travaux préparatoires portant sur la déviation des réseaux souterrains (eaux usées, gaz, électricité, ...) sous l'avenue d'Echallens ainsi que la mise en place des installations de chantier au niveau d'Union-Prilly nécessiteront, dès le 23 août et jusqu'en été 2018, la mise à sens unique de l'avenue d'Echallens, entre Montétan et Union-Prilly (un seul sens de circulation ouvert en direction de Prilly).

- *Signalisation d'annonce de chantier*

Ces restrictions de trafic sont annoncées depuis le 14 août, par le biais de signalisations

régionales, dans les communes de Cheseaux, Romanel incitant les automobilistes à emprunter les itinéraires alternatifs par la Blécherette pour se rendre au centre de Lausanne. Localement, des panneaux sont aussi installés au carrefour de Prilly-Chasseur afin d'informer préalablement les usagers de la coupure de l'axe de circulation.

- *Signalisation de chantier*

Aucun itinéraire ne sera privilégié sur la commune de Prilly. Arrivés au carrefour de Prilly-Chasseur, les automobilistes se rendant sur Lausanne auront la possibilité de passer par le Sud dans Prilly-Centre ou par le Nord et l'avenue de la Vallombreuse. L'accès à la piscine de Prilly, de même que les accès de l'ensemble des riverains de ce tronçon de l'avenue d'Echallens seront maintenus pendant la durée des travaux.

Secteur Chauderon, Lausanne – fermeture du parc de la Brouette

La fermeture de l'accès au parc de la Brouette et à sa place de jeu sera effective dès le 21 août. Le passage des piétons entre l'av. d'Echallens et l'av. de Morges par les escaliers et la partie ouest du Parc de la Brouette restera possible durant le chantier. Pour rappel, c'est dans ce parc que sera installé, pour toute la durée des travaux, le puits d'accès au tunnel. Il s'agira d'un ouvrage imposant de plus de 40 mètres de profondeur servant à l'acheminement des ouvriers et du matériel. Il permettra, de plus, le raccordement du chantier au tunnel reliant l'usine d'incinération Tridel au réseau CFF. Cette jonction servira de voie d'évacuation des matériaux d'excavation par train. Ce qui évitera de l'ordre de 30 à 40 camions par jour dans l'agglomération. Un plus environnemental notable à ce projet et une gêne en moins sur les axes de circulation ainsi que pour les riverains.

- *Square d'Echallens rénové à disposition des enfants*

Le parc de la Brouette sera fermé pour toute la durée du chantier. Les structures de la place de jeux seront enlevées et stockées jusqu'à la remise en fonction de ce parc. Dans l'intervalle, les familles et enfants pourront se rendre à quelque 400 mètres plus loin, au square d'Echallens. La place de jeux existante sera rénovée et réaménagée en prenant en compte des besoins exprimés lors des deux séances participatives menées avec les habitants du quartier. Les travaux débuteront au mois d'octobre 2017 pour se terminer en début d'année 2018.

- *Déplacement de l'arrêt de bus Boston*

Afin de garantir la sécurité des voyageurs, l'arrêt de bus *Boston* de la ligne 17 dans le sens *Renens-14 avril* sera déplacé d'environ 100 m en direction de Prélaz.

- *Fermeture du trottoir nord de l'avenue de Morges*

Pour des questions de sécurité, le trottoir nord de l'avenue de Morges longeant le parc de la Brouette sera fermé. Un itinéraire piéton sera mis en place afin d'indiquer aux piétons de changer de trottoir ou de passer par la partie ouest du parc de la Brouette.

Séances d'information aux riverains et commerçants

Afin d'informer les riverains et commerçants de l'évolution des travaux et de leurs impacts, des séances publiques seront organisées à différents moments clefs du chantier. Deux séances portant sur les travaux préparatoires se dérouleront dès la rentrée :

- Celle destinée aux riverains et commerçants du secteur du parc de la Brouette se tiendra le lundi 11 septembre 2017 à 18 heures 30 dans l'auditoire de l'hôpital ophtalmique Jules-Gonin, avenue de France 15, 1004 Lausanne.
- Celle destinée aux habitants et commerçants du secteur d'Union-Prilly se tiendra le mercredi 13 septembre 2017 à 19 heures dans la salle du Conseil communal de Prilly, route de Cossonay 42, 1008 Prilly.

D'ici là, une page spécifique répond d'ores et déjà aux principales interrogations www.tl.ch/lebtunnel. Tout sera mis en œuvre pour limiter les impacts du chantier. Pendant la durée des travaux, un médiateur chantier sera ainsi à disposition des riverains et commerçants afin de recueillir leurs remarques et questions plus précises.

Grandes étapes du chantier jusqu'en 2020

- **Janvier 2016 – août 2017**
Enquête publique du projet, procédure d'approbation des plans conduite par l'Office fédéral des transports (OFT) ; recours au Tribunal administratif fédéral (TAF) ; octroi de la levée totale de l'effet suspensif, retrait du recours.
- **21 août 2017 – juillet 2018**
Travaux préparatoires, déviation des réseaux, excavation du puits du parc de la Brouette, raccordement au tunnel Tridel, forage des pieux de fondation pour le pont provisoire du LEB à Union-Prilly.
- **Juillet 2018 – 15 août 2018**
Arrêt d'exploitation du LEB entre Prilly-Chasseur et Lausanne-Flon pour la pose du pont provisoire à Union-Prilly nécessaire pour la construction de la trémie du tunnel. La remise en service de la ligne sur le tronçon provisoire interviendra pour la Fête du Blé et du Pain à Echallens qui se déroulera du 16 au 28 août 2018.
- **Août 2018 – décembre 2019**
Excavation de la trémie de Prilly-Union sous le pont provisoire, excavation du tunnel sous l'avenue d'Echallens.
- **Fin 2019**
Fin du percement du tunnel entre le puits du parc de la Brouette et Union-Prilly.
- **Janvier 2020 – septembre 2020**
Equipement du tunnel.
- **Juillet 2020 – octobre 2020**
Arrêt d'exploitation du LEB durant 100 jours entre Prilly-Chasseur et Lausanne-Flon pour la construction de la liaison entre le nouveau tunnel et la station de Chauderon (excavation et construction de la structure du tunnel, pose de la voie et de la ligne de contact, raccordements de l'installation de sécurité).
- **Octobre 2020**
Mise en service du nouveau tracé entre Union-Prilly et Chauderon.
- **Octobre 2020 – avril 2021**
Travaux de finition, démantèlement de l'infrastructure ferroviaire du LEB sur l'avenue d'Echallens et remise en état.

Lausanne, le 14 août 2017

Contacts :

- Samuel Barbou, chef de projet, Transports publics de la région lausannoise tl, 021 621 04 99.

- Nuria Gorrite, cheffe du Département des Infrastructures et des ressources humaines (DIRH), 021 316 70 01.
- Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité de la Ville de Lausanne, 021 315 72 00
- Alain Gillièron, syndic, Ville de Prilly, 021 622 72 11.